

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NF X 46-020

1 SQUARE A. RIBOT

202

77000 MELUN

Aucun document disponible

A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	1 SQUARE A. RIBOT 77000 MELUN
Cat. Du bâtiment :		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	202
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	3LAD0202	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	26/12/2017	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Olivier GUERIN	Organisme d'assurance professionnelle :	ALLIANZ
N° certificat :	17-881	Adresse assurance :	Direction Opérations Entreprises 5C Esplanade Charles de Gaulle 33081 BORDEAUX CEDEX
Date d'obtention :	17/02/2017	N° de contrat d'assurance :	55832566
Organisme certificateur	ABCIDIA Certification 4 route de la Noue - 91190 GIF-SUR-YVETTE	Date de validité :	31/12/2018

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT LE 21/02/2018

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DEMOULIN Frédéric**

Nom du diagnostiqueur : **Olivier GUERIN**



C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C \ SOMMAIRE	3
D \ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	15
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	15
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	16
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	23
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	25
ATTESTATION(S).....	27
CERTIFICAT DE COMPETENCES	28

D \ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
NEANT								

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs Béton / Enduit	- Fourniture et mise en ?uvre de bouches d'extraction en pièces humides	Enduit / Peinture	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien répartir dans chaque entrée)

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs carreaux de plâtre	Mise en oeuvre d'une ventilation basse pression de type MVN Seren Air Hygroréglable	Enduit / Peinture	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien répartir dans chaque entrée)
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs cloisons plaques de plâtre	- Fourniture et mise en œuvre de bouches d'extraction en pièces humides	Enduit / Calicot	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs cloisons plaques de plâtre	- Fourniture et mise en œuvre de bouches d'extraction en pièces humides	Enduit / Peinture	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien répartir dans chaque entrée)
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs Périphériques / plaque de plâtre	- Fourniture et mise en œuvre de bouches d'extraction en pièces humides	Enduit / Calicot	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien répartir dans chaque entrée)
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs Périphériques / plaque de plâtre	Mise en oeuvre d'une ventilation basse pression de type MVN Seren Air Hygroréglable	Enduit / Peinture	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien répartir dans chaque entrée)

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Plafonds	- Fourniture et mise en œuvre de bouches d'extraction en pièces humides	Enduit / Peinture	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien répartir dans chaque entrée)
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Plafonds	Mise en œuvre d'une ventilation basse pression de type MVN Seren Air Hygroréglable	Dalle de polystyrènes	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien répartir dans chaque entrée)
Voir commentaire	LOGEMENTS COLLECTIFS	Radiateurs	Mise en place de robinets thermostatiques sur les radiateurs	Peinture	15%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE ÉCHANTILLONNAGE D'1 LOGEMENT par ENTRÉE soit 24 LGTS
Voir commentaire	LOGEMENTS COLLECTIFS	Radiateurs	Mise en place de robinets thermostatiques sur les radiateurs	Joint fibreux	15%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE ÉCHANTILLONNAGE D'1 LOGEMENT par ENTRÉE soit 24 LGTS
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs périphériques / doublage (plaque de plâtre + isolant)	- Fourniture et mise en œuvre de bouches d'extraction en pièces humides	Enduit / Peinture	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien répartir dans chaque entrée)

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
Voir commentaire	LOGEMENTS COLLECTIFS	Entre tableau extérieur et bâti de fenêtre	Remplacement des menuiseries extérieures	Joint d'étanchéité	50%	REGLE DE PRELEVEMENT : UN PAR TYPE : UNIQUEMENT POUR LE BÂTIMENT DU 4 RUE DU DOCTEUR CALMETTE
Voir commentaire	LOGEMENTS COLLECTIFS	Entre dormant et maçonnerie de fenêtres	Remplacement des menuiseries extérieures	Joint d'étanchéité	50%	REGLE DE PRELEVEMENT : UN PAR TYPE : UNIQUEMENT POUR LE BÂTIMENT DU 4 RUE DU DOCTEUR CALMETTE
Voir commentaire	LOGEMENTS COLLECTIFS	Entre ouvrant et dormant de fenêtres	Remplacement des menuiseries extérieures	Joint d'étanchéité	50%	REGLE DE PRELEVEMENT : UN PAR TYPE : UNIQUEMENT POUR LE BÂTIMENT DU 4 RUE DU DOCTEUR CALMETTE
Voir commentaire	LOGEMENTS COLLECTIFS	Fenêtres	Remplacement des menuiseries extérieures	Peinture	50%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE UNIQUEMENT POUR LE BÂTIMENT DU 4 RUE DU DOCTEUR CALMETTE
Ensemble des pièces	LOGEMENTS COLLECTIFS	Ensemble des zones	Confère bon de travaux client	Conduit Amianté ciment	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs périphériques / doublage (plaque de plâtre + isolant)	- Fourniture et mise en œuvre de bouches d'extraction en pièces humides	Enduit / Calicot	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien réparti dans chaque entrée)

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs Porteurs / Refends / Plaque de plâtre	Mise en oeuvre d'une ventilation basse pression de type MVN Seren Air Hygroréglable	Enduit / Peinture	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien répartir dans chaque entrée)
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs Porteurs / Refends / Plaque de plâtre	- Fourniture et mise en œuvre de bouches d'extraction en pièces humides	Enduit / Calicot	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien répartir dans chaque entrée)
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs Torchis	- Fourniture et mise en œuvre de bouches d'extraction en pièces humides	Enduit / Peinture	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien répartir dans chaque entrée)
Selon localisation	LOGEMENTS COLLECTIFS	Chaudière	Confère bon de travaux client	Référence de la chaudière	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Selon localisation	LOGEMENTS COLLECTIFS	Bouche de ventilation	- Fourniture et mise en œuvre de bouches d'extraction en pièces humides	Indication sur composition	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs	Mise en oeuvre d'une ventilation basse pression de type MVN Seren Air Hygroréglable	Enduit brique plâtrière	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien répartir dans chaque entrée)
Ensemble des pièces	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs Béton / Enduit	Réfection électrique partielle	Enduit / Peinture	100%	HALL + CAGE D ESCALIER

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
Ensemble des pièces	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs briques plâtrières	Réfection électrique partielle	Enduit / Peinture	100%	HALL + CAGE D ESCALIER
Ensemble des pièces	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs carreaux de plâtre	Réfection électrique partielle	Enduit / Peinture	100%	HALL + CAGE D ESCALIER
Ensemble des pièces	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs cloisons plaques de plâtre	Réfection électrique partielle	Enduit / Calicot	100%	HALL + CAGE D ESCALIER
Ensemble des pièces	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs périphériques / doublage (plaque de plâtre + isolant)	Réfection électrique partielle	Enduit / Calicot	100%	HALL + CAGE D ESCALIER
Ensemble des pièces	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs Périphériques / plaque de plâtre	Réfection électrique partielle	Enduit / Calicot	100%	HALL + CAGE D ESCALIER
Ensemble des pièces	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Réfection électrique partielle	Enduit béton	100%	HALL + CAGE D ESCALIER
Ensemble des pièces	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Réfection électrique partielle	Enduit plaque de plâtre	100%	HALL + CAGE D ESCALIER
Ensemble des pièces	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Réfection électrique partielle	Dalle de faux-plafonds	100%	HALL + CAGE D ESCALIER
Ensemble des pièces	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Ensemble des zones	Réfection électrique partielle	Ensemble des éléments	100%	NE PAS OUBLIER - d'inspecter l'ensemble des conduits dans l'ensemble des pièces/locaux
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs Béton / Enduit	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs briques plâtrières	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs carreaux de plâtre	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs cloisons plaques de plâtre	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Calicot	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs périphériques / doublage (plaque de plâtre + isolant)	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Calicot	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs Périphériques / plaque de plâtre	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Calicot	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit béton	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit plaque de plâtre	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Dalle de faux-plafonds	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Ensemble des zones	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Ensemble des éléments	100%	NE PAS OUBLIER - d'inspecter l'ensemble des conduits dans l'ensemble des pièces/locaux
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Fibralth	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Calorifugeage	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs Périphériques / plaque de plâtre	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs périphériques / doublage (plaque de plâtre + isolant)	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Calicot	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs périphériques / doublage (plaque de plâtre + isolant)	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs cloisons plaques de plâtre	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Calicot	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs cloisons plaques de plâtre	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs carreaux de plâtre	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs Béton / Enduit	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs brique plâtrière	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Plinthes	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Sols	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Carrelage	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Sols	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Dalle de sol	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Sols	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Revêtement souple	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Isolant	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Isolant	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
Locaux communs	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Ensemble des zones	Diagnostic Amiante Avant Travaux Total	Ensemble des éléments	100%	NE PAS OUBLIER - d'inspecter l'ensemble des conduits dans l'ensemble des pièces/locaux
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs Périphériques / plaque de plâtre	Gaines EDF recouplement coupe-feu des gaines	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs Périphériques / plaque de plâtre	Gaines EDF recouplement coupe-feu des gaines	Enduit / Calicot	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs périphériques / doublage (plaque de plâtre + isolant)	Gaines EDF recouplement coupe-feu des gaines	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs périphériques / doublage (plaque de plâtre + isolant)	Gaines EDF recouplement coupe-feu des gaines	Enduit / Calicot	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs cloisons plaques de plâtre	Gaines EDF recouplement coupe-feu des gaines	Enduit / Calicot	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs cloisons plaques de plâtre	Gaines EDF recouplement coupe-feu des gaines	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs carreaux de plâtre	Gaines EDF recouplement coupe-feu des gaines	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs brique plâtrière	Gaines EDF recouplement coupe-feu des gaines	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs Brique	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Joint de brique	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs Béton / Enduit	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Ensemble des zones	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Calorifugeage	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Dalle de faux-plafonds	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Flocage	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Plinthes	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Sols	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Revêtement souple	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Sols	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Dalle de sol	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Sols	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Carrelage	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Ensemble des zones	Gaines EDF recouplement coupe-feu des gaines	Ensemble des éléments	100%	NE PAS OUBLIER - d'inspecter l'ensemble des conduits dans l'ensemble des pièces/locaux
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs	Gaines EDF recouplement coupe-feu des gaines	Isolant	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Gaines EDF recouplement coupe-feu des gaines	Isolant	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Ensemble des pièces	LOGEMENTS COLLECTIFS	Plafond	Divers	Flocage	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE

Aucun document disponible

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

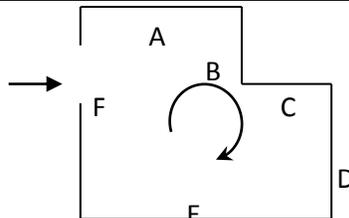
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G \ RAPPORTS PRECEDENTS

Néant

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Entrée			OUI	CONCERNEE
Couloir			OUI	CONCERNEE
Chambre 2			OUI	CONCERNEE
Chambre 1			OUI	CONCERNEE
Placard 2			OUI	CONCERNEE
Placard 1			OUI	CONCERNEE
WC			OUI	CONCERNEE
Séjour 1			OUI	CONCERNEE
Salle d'eau			OUI	CONCERNEE
Cuisine			OUI	CONCERNEE
Gaine technique			OUI	CONCERNEE
Balcon			OUI	CONCERNEE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Entrée	Carreaux de plâtre	Béton			Plancher bois	Enduit	METALLIQUE		
Couloir	Carreaux de plâtre				Plancher bois	Peinture	BOIS		
Chambre 2	Béton				Plancher bois	Enduit		PVC	
Chambre 1	Carreaux de plâtre	Béton			Plancher bois	Enduit	BOIS	PVC	
Placard 2	Carreaux de plâtre	Béton			Sol souple	Enduit			
Placard 1	Carreaux de plâtre	Béton			Sol souple	Enduit			
WC	Carreaux de plâtre				Sol souple	Enduit	BOIS		
Séjour 1	Carreaux de plâtre	Béton			Plancher bois	Enduit			

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Salle d'eau	Carreaux de plâtre	Béton			Carrelage	Enduit	BOIS	PVC	
Cuisine	Carreaux de plâtre	Béton			Dalle de sol	Enduit	BOIS	PVC	
Gaine technique									
Balcon	Béton						PVC		

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
NEANT								

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT							

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Cuisine		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + papier non séparable + peintures multiples non séparable	3LAD0202P001	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Salle d'eau		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	3LAD0202P002	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Salle d'eau		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	3LAD0202P003	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
WC		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	3LAD0202P003	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Salle d'eau		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	3LAD0202P003	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cuisine		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	3LAD0202P003	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Salle d'eau		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + papier non séparable + peintures multiples non séparable	3LAD0202P001	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cuisine		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + papier non séparable + peintures multiples non séparable	3LAD0202P001	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cuisine		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + papier non séparable + peintures multiples non séparable	3LAD0202P001	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cuisine		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + papier non séparable + peintures multiples non séparable	3LAD0202P001	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Cuisine		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + papier non séparable + peintures multiples non séparable	3LAD0202P001	Mur E	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
WC		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	3LAD0202P002	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
WC		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	3LAD0202P002	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
WC		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	3LAD0202P002	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
WC		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	3LAD0202P002	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Salle d'eau		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	3LAD0202P002	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Salle d'eau		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	3LAD0202P002	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Salle d'eau		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	3LAD0202P002	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Salle d'eau		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	3LAD0202P002	Mur E	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Salle d'eau		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	3LAD0202P002	Mur F	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cuisine		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	3LAD0202P002	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Cuisine		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	3LAD0202P002	Mur F	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : 3LAD0202P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	3LAD0202 26/12/2017		Cuisine
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + papier non séparable + peintures multiples non séparable	26/12/2017	GUERIN Olivier
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur B		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



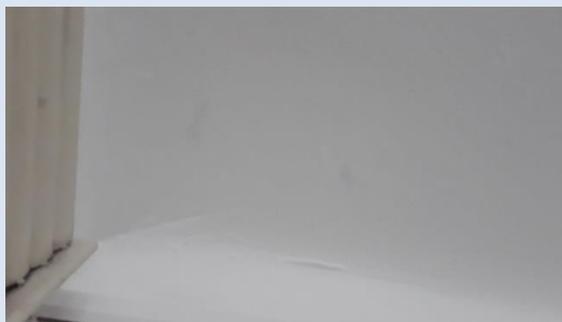
PRELEVEMENT : 3LAD0202P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	3LAD0202 26/12/2017		Salle d'eau
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	26/12/2017	GUERIN Olivier
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur A		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 3LAD0202P003			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	3LAD0202 26/12/2017		Salle d'eau
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	26/12/2017	GUERIN Olivier
LOCALISATION		RESULTAT	
Plafond		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967



Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0717-126649 EN DATE DU 04/01/2018 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant : AGENCE EHI IDF (COMPTE MATERIAUX)- EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE 2 rue Traversière 78580 LES ALLUETS LE ROI	Ref. Commande ITGA : IT0717-126649 Ref. Commande Client : 3LAD0202-01
---	--

Prélevement(s) : Reçu au laboratoire le : 29/12/2017

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
- ou
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique(s) : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)
ou
Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique	Nb de préparations	Date d'analyse	Résultat / Type d'amiante
Réf dossier client : 3LAD0202-01 - Square ribot - Docteur Calmette - Square Siegfried 77000 MELUN Réf échantillon client : 3LAD0202P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Plafonds - Ensemble des pièces humides - Enduit Peinture / Cuisine Mur B Enduit Peinture béton				
Réf dossier client : 3LAD0202-01 - Square ribot - Docteur Calmette - Square Siegfried 77000 MELUN Réf échantillon client : 3LAD0202P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Murs cloisons plaques de plâtre - Ensemble des pièces humides - Enduit Peinture / Salle d'eau Mur A Enduit Peinture				

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 03

Page 1/2

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0717-126649 EN DATE DU 04/01/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique	Nb de préparations	Date d'analyse	Résultat / Type d'amiante
Ref dossier client : 3LAD0202-01 - Square ribot - Docteur Calmette - Square Siegfried 77000 MELUN Ref échantillon client : 3LAD0202P003 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Murs Torchis - Ensemble des pièces humides - Enduit Peinture / Salle d'eau Plafond Enduit Peinture béton		Ref échantillon ITGA : IT071801-3238 Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples		
Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	META	1	04/01/2018	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 03

Page 2/2

ATTESTATION(S)



ALLIANZ IARD
Direction Opérations Entreprises
Case courrier 8 10 33
50 Esplanade Charles de Gaulle
33081 BORDEAUX CEDEX

ALLIANZ RESPONSABILITE CIVILE DES ENTREPRISES DE SERVICE

La société ALLIANZ IARD certifie que :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE
21 ROUTE D ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité civile Activités de services N°55832566 qui a pris effet le 01/01/2016.

Ce contrat, a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n°2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n°2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R212-4 et L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- Garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait de ses activités professionnelles déclarées aux Dispositions Particulières à savoir :
 - Le constat des Risques d'exposition au plomb
 - Repérage d'amiante avant transaction, contrôle périodique amiante
 - Dossier technique amiante
 - Présence de termites et autres insectes xylophages
 - Diagnostic Performance Energétique (DPE)
 - Etat des risques naturels et technologiques
 - Mesurage Loi Carrez
 - Mesurage Loi Boullin
 - Contrôle des installations d'Assainissement NON Collectif
 - Calcul des millièmes de copropriété
 - Diagnostic Radon
 - Thermographie des bâtiments
 - Loi S.R.U.
 - Certificat des travaux de réhabilitation dans le neuf et l'ancien amiante (Dispositions Robien & Borloo)
 - Etat du dispositif de sécurité des piscines
 - Certificat de logement décent
 - Etat des lieux locatifs
 - Diagnostic accessibilité handicapés
 - Infiltrométrie
 - Certificat aux normes de surface et d'Habitabilité et Prêt à Taux Zéro
 - Etat descriptif de division
 - Repérage d'amiante avant / après travaux et démolition
 - Présence de champignons lignivores
 - Repérage plomb avant travaux et démolition

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est de 1 000 000,00 € par sinistre et 1 000 000,00 € par année.

Le présent document, établi par ALLIANZ, est valable jusqu'au 31/12/2018 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager ALLIANZ au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Lyon, le 19/12/2017
Laura FOURNIER
Pour la Compagnie



CERTIFICAT DE COMPETENCES



La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

GUERIN Olivier
sous le numéro 17-881

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

- Amiante sans mention** Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022
Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amianté dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
- DPE individuel** Prise d'effet : 24/03/2017 Validité : 23/03/2022
Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2011
- Gaz** Prise d'effet : 24/03/2017 Validité : 23/03/2022
Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation mesure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011.
- CREP** Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022
Arrêté du 21 novembre 2005 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Termites** Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022
Zone d'intervention : France métropolitaine
Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Electricité** Prise d'effet : 24/03/2017 Validité : 23/03/2022
Arrêté du 6 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2009





Murs périphériques / Plaques de plâtre
Murs Bois
Murs Brique
Murs Béton brut
Cloisons Plaques de plâtre
Murs carreaux de plâtre
Murs Béton / Enduit
Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
Torchis
Murs Amiantés
Murs Brique / Enduit
Murs Brique plâtrière

- Prélèvements de sol amiantés
- Prélèvements de sol non amiantés
- Prélèvements de plafonds amiantés
- Prélèvements de plafonds non amiantés
- Prélèvements de murs amiantés
- Prélèvements de murs non amiantés
- X Autres types de prélèvements amiantés
- X Autres types de prélèvements non amiantés
- /// Sol amianté
- /// Plafond amianté
- /// Sol et Plafond amiantés